



Point 1.2 de l'ordre du jour

**PREMIER RAPPORT DU PRÉSIDENT  
DU COMITÉ DE VÉRIFICATION DES POUVOIRS**

S. E. M. Dragoljub Najman (Serbie-et-Monténégro)  
président du Comité de vérification des pouvoirs

Depuis le premier rapport du Comité de vérification des pouvoirs soumis en séance plénière, le 3 octobre 2005, le Comité a reçu les pouvoirs en bonne et due forme et la délégation des Comores (Union des).

Le Comité a également reçu les pouvoirs provisoires des délégations des pays suivants :

Dominique  
Kirghizistan  
Malte  
Timor-Leste

Le Comité a également reçu les pouvoirs en bonne et due forme des délégations des pays suivants, qui avaient auparavant présenté des pouvoirs provisoires :

Albanie	Jamaïque
Angola	Kiribati
Argentine	Maroc
Cap-Vert	Maurice
Chili	Nigéria
Côte d'Ivoire	Ouzbékistan
Djibouti	Pays-Bas
El Salvador	Pérou
Émirats Arabes Unis	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord
Équateur	Rwanda
Guinée	Soudan
Guinée-Bissau	Thaïlande
Haïti	Ukraine
Honduras	Uruguay
Jamahiriya arabe libyenne	

Conformément à l'autorisation qui m'a été donnée par le Comité de vérification des pouvoirs, je propose que la Conférence générale accepte ces pouvoirs.

Les délégations d'États membres dont les noms suivent n'ont pas encore présenté de pouvoirs :

Antigua-et-Barbuda  
Îles Cook  
Îles Marshall  
Micronésie (États fédérés de)  
Nioué

Les délégations de Membres associés dont les noms suivent n'ont pas encore présenté de pouvoirs :

Aruba  
Îles Caïmanes  
Macao, Chine  
Tokélaou

La délégation d'observateur dont le nom suit n'a pas encore présenté de pouvoirs :

Lichtenstein.